

Postulat pour une nouvelle gestion des parkings de Solalex

Bex, le 27 novembre 2021

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Voici trente ans, la commune de Bex engageait un garde-parc, Monsieur Sully Rieben, dans le but de gérer les parkings de Solalex, de surveiller l'occupation des randonneurs sur les pâturages du plateau et d'entretenir les WC publics de l'ouverture du site à sa fermeture en automne. Très dévoué à sa tâche, Monsieur Rieben arrivait à la retraite cette année quand des ennuis de santé l'ont empêché de mener son mandat à terme. Aussi, l'encaissement de la taxe de parcage a dû être assumé en 2021 par du personnel du service des travaux envoyé depuis la plaine, retirant ainsi des forces vives souvent nécessaires durant la belle saison.

L'objectif de ce postulat vise à réfléchir sur une nouvelle gestion de nos parkings à Solalex, tant il nous paraît compliqué de retrouver une personne à même de reprendre le mandat de Monsieur Rieben aux conditions que celui-ci avait. De fait, la question de la pose d'une barrière et de deux horodateurs (un à chaque parking) mérite d'être posée, ce dispositif ayant de nombreux avantages :

- 1) Il éviterait d'avoir besoin d'un surveillant toute la journée sur le plateau de Solalex ;
- 2) Il permettrait de flexibiliser les tarifs en fonction de l'utilisation du parking, Une première heure gratuite serait la bienvenue pour les personnes souhaitant prendre un café dans un des restaurants. Un tarif horaire avec un maximum pour la journée rendrait les choses plus justes entre les personnes souhaitant se ressourcer un petit moment le long de l'Avançon et celles partant pour de plus longues randonnées ou pour l'escalade du Miroir ;
- 3) Il permettrait d'encaisser à n'importe quelle heure du jour, notamment les grimpeurs montant tôt le matin pour se rendre au Miroir ;
- 4) Il serait aussi possible de faire un tarif de nuit pour les nombreux vans qui occupent le parking du bas et qui jusque-là n'étaient pas trop inquiétés, ainsi qu'un tarif longue durée pour les personnes stationnant plusieurs jours sur place, notamment pour le tour des Muverans. Cela les incitera peut-être à recourir aux transports publics.

Néanmoins, la pose d'une barrière ne résout pas tout. La surveillance du pâturage pour discipliner les gens à reprendre leurs déchets ou pour veiller à ce qu'on évite les zones de captage, ainsi que l'entretien des WC exigent une présence humaine, mais de manière plus ponctuelle. Une recherche en personnel pour ce mandat devrait de ce fait aussi être entreprise.

Avec votre appui, il est demandé à la Municipalité de se positionner par rapport à cette question, dans le but de pérenniser l'occupation de nos parkings à Solalex.

En vous remerciant pour votre attention, je vous adresse, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, mes salutations les meilleures.

Christophe Simeon

